



École secondaire les Etchemins

3724, rue des Églises, Lévis, secteur Charny (Québec) G6X 1X4

Téléphone : 418 834-2462 Télécopieur : 418 832-9045

Courriel : etchemins@cssdn.gouv.qc.ca

Courriel CÉ : ceetchemins@cssdn.gouv.qc.ca

Site Internet : cssdn.gouv.qc.ca/esle



APPROUVÉ LE 26 SEPTEMBRE 2023

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
6^E SÉANCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LES ÉTCHEMINS

PROCÈS-VERBAL de la séance tenue le 13 juin 2023, à 18 h, au restaurant l'Express du Sud

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Représentants Parents			
Geneviève Guillemette, présidente	P	Nadia Lemieux	A
Annie Cerisier, vice-présidente	P	Jean-François Poulin	A
Simon Larouche, représentant Comité de parents	A	Guy Cantin	P
Aucun parent substitut			

Membres du personnel enseignant, soutien et professionnel			
Anne Bérubé, enseignante	A	Jacinthe Bernard, TES	P
Sandra Tanguay, enseignante	P	Catherine Paquette-Chassé, AVSEC	P
Philippe Courtemanche, enseignant	P		
Nadia Dechamplain, enseignante	P		

Représentants/es des élèves			
Thomas Larivée, 5 ^e	P	Arthur Lévesque, 3 ^e	P

Représentant/e de la communauté			
Aucun			

Participants			
Madame Sonia Bédard, directrice	P		
Madame Sylvie Daigle, secrétaire	P		

Invités			
Alexandre Nadeau, gestionnaire administratif			P

1. Mot de la direction et ouverture de la réunion

Bon dernier CÉ.

Merci pour votre investissement au sein de notre Conseil d'établissement.

2. Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (p.j.)

M^{me} Guillemette fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution
CÉ 22-23-32

II EST PROPOSÉ PAR Mme Jacinthe Bernard et **résolu** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 16 mai 2023 (p.j.)

Résolution
CÉ 22-23-33

II EST PROPOSÉ PAR M. Philippe Courtemanche et **résolu** que le compte rendu de la dernière séance du 16 mai soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

5. Période de questions du public

Aucune personne présente.

6. Suivi(s) de la dernière rencontre du 16 mai 2023

Statuquo sur les Règlements de l'école

À la suite de la rencontre de tous les membres de l'école le 19 mai dernier pour faire la mise à jour du Projet éducatif pour les quatre prochaines années, il a été question d'interdire dorénavant les cellulaires en classe puisque les élèves auront tous un Chromebook. Nous avons constaté de plus en plus de problématiques liées aux cellulaires : photos, exposés oraux en classe, journées thématiques à l'école, etc...de peur que les élèves retrouvent leurs photos sur les réseaux sociaux.

Comment allons-nous gérer ça ?

Nous en reparlerons en assemblée générale le 27 juin pour l'application de ce nouveau règlement. Ce sera d'abord à nous d'appliquer le règlement de l'intérieur. Nous devons également voir les applications qu'il y aura sur les Chromebooks. Tout ça devra être réglé avant que les élèves arrivent à la fin août.

7. Consultations – Décisions – Adoptions – Approbations

7.1 Sorties et activités éducatives à approuver séance tenante (p.j.)

La sortie et l'activité à approuver porte le numéro # 146.

7.2 Sorties et activités éducatives à approuver séance tenante pour 2023-2024 par courriel (p.j.)

Les sorties et activités à approuver portent les numéros de # 1 à # 10.

7.3 Sorties et activités éducatives à approuver séance tenante pour 2024-2025 par courriel (p.j.)

La sortie et l'activité à approuver porte le numéro # 1.

Résolution
CÉ 22-23-34

II EST PROPOSÉ PAR Mme Nadia Dechamplain et **résolu** d'approuver les sorties et activités éducatives telles que présentées aux points 7.1, 7.2, 7.3 de la séance tenante avec la correction suivante : # ACT 9, ajouter CIM 5.

Bien entendu, comme nous approuvons des activités pour l'an prochain et pour dans 2 ans, il se peut que les coûts et le nombre d'élèves puissent changer.

APROUVÉES à l'unanimité

7.4 Rentrée progressive adaptation scolaire 23-24 (p.j.)

Demande de modification à l'horaire pour la rentrée scolaire 23-24 des élèves en adaptation scolaire.

Résolution
CÉ 22-23-35

II EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Cerisier et **résolu** d'approuver la demande de modification de l'horaire avec les corrections des dates sur le document qui suit.

Ainsi nous aurions dû lire :

- Lundi le 28 août 2023 (pédagogique) : Rencontres des élèves et de leurs parents ou tuteurs
- Mardi 29 août 2023 : Poursuite des rencontres des élèves et de leurs parents ou tuteurs
- Mercredi 30 août 2023 : Début de l'horaire régulier
- Connaître ou réviser les besoins des élèves et les attentes des milieux familiaux en regard de l'année scolaire 2023-2024.

APPROUVÉE à l'unanimité

7.5 Facture scolaire provisoire 23-24 (p.j.)

La présentation est effectuée par M. Alexandre Nadeau, gestionnaire administratif

Pour chaque niveau, la facture représente le maximum qu'elle pourrait atteindre selon les options choisies.

La facture comprend deux volets :

- celui des cours obligatoires
- celui des cours optionnels

Pour l'année 23-24, le matériel didactique et les modules « maisons », le coût d'impression a augmenté d'environ 25% pour les impressions faites à l'interne au CSSDN. De plus, les contrats de renouvellement avec les maisons d'éditions ont augmenté aussi en raison des coûts du papier.

Pour les programmes, l'école assume encore une partie des coûts grâce aux sommes qui lui sont consenties (300\$ par facture) en vertu des mesures budgétaires prévues par le ministère de l'Éducation.

Résolution
CÉ 22-23-36

II EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Cerisier et **résolu** d'approuver la facture scolaire provisoire 23-24 telle que présentée.

APROUVÉE à l'unanimité

7.6 Résultats du sondage auprès des élèves 22-23 (p.j.)

Thomas Larivée, élève de 5^e secondaire, nous présente les résultats du sondage effectué auprès de tous les élèves de l'école.

En voici les grandes lignes :

- pour le volet science, ajuster le projet de fin d'année en art pour y mettre de l'avant les sciences;
- ajouter le lien du sondage : <https://forms.gle/H6545wUd9jQQEQAo6>;
- encore trop de papier vs l'enseignement;
- enjeu du vapotage dans les vestiaires : faut dénoncer;
- faire le sondage plus tôt dans l'année.

7.7 Rapport annuel du Conseil d'établissement 22-23 (p.j.)

Mme Guillemette nous présente le rapport annuel 22-23 du CÉ et nous en fait la lecture.

Résolution
CÉ 22-23-37

II EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Paquette-Chassé et **résolu** d'adopter le rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

7.8 Deuxième consultation sur le PEVR 2023-2027 (p.j.)

À la page 7, Mme Bédard nous explique les pourcentages %. C'est à partir

de ces pourcentages que nous allons de l'avant avec des projets plus précis par école sur nos problématiques. Il y aura évaluation et élaboration au cours du processus tout au long des années. L'enjeu majeur est la réussite des garçons.

8. Parole aux représentants

8.1 Vie étudiante

Juin :

Thomas Larivée nous parle des activités qui ont eu lieu en juin.

8.2 Comité de parents

Site Internet Comité de parents :

<https://cssdn.gouv.qc.ca/le-cssdn/conseils-et-comites/comite-de-parents/>

N'oubliez pas de vous abonner à la page Facebook du Comité de parents :

<https://www.facebook.com/cpcssdn>

8.3 Personnel de l'école

M^{me} Nadia Dechamplain: Enseignante sciences

En CIM 5 et Sec 5, à la fin mai, nous avons envoyé une invitation aux parents en soirée pour leur présenter les projets des élèves.

Il y a eu présentation de courts métrages en philo avec remise de prix le Marché du printemps sur l'heure du dîner.

Pour CIM 4, en français, ce fut le recueil de textes en lien avec le colloque philo sur le thème des émotions; un travail de toute l'année en collaboration avec une autrice. Sous forme d'un 4 à 7, une invitation a été faite aux parents également. Un topo a été réalisé avec TVA et l'animatrice Nathalie Clark.

M. Philippe Courtemanche : Enseignant d'anglais

Avec le nouveau cours, on veut amener les élèves au fil d'arrivée dans des conditions optimales.

Mme Sandra Tanguay : Enseignante Maths 3^e Secondaire

On sent les élèves plus anxieux et l'école est présente pour les accompagner là-dedans (contexte postpandémique).

Mme Anne Bérubé : Enseignante en adaptation scolaire

Absente

Mme Jacinthe Bernard : Technicienne en éducation spécialisée 5^e sec

L'ambiance est fébrile. La signature de l'album est toujours un « must ». Les élèves sont fatigués (bal, Cérémonie de fin d'études) etc. Il ne faut pas oublier que c'est une première année complète pour eux; ce n'est pas facile pour tous.

Mme Catherine Paquette-Chassé: AVSEC

L'an prochain, nous allons travailler sur l'anxiété vs un stress normal. Nous avons beaucoup de travail à faire.

À la fin mai, nous avons souligné la semaine de la Santé mentale avec toutes sortes d'activités impliquant les pairs aidants. Il y avait même des chèvres dehors dans la cour d'école (zoothérapie), des activités d'art thérapeutique avec le thé et les huiles essentielles, etc.

Également dans les préparatifs du bal.

Avec les élèves de FPTA, nous sommes allés à la Villa des Jeunes faire des activités avec un défi propre à eux. Une année sur deux est payée par la Villa.

Nouveau : Il restait des sous dans le budget alimentaire, nous avons donc offert aux élèves une collation avant de début de chaque examen.

8.4 Représentant(e) de la communauté

Aucun représentant

8.5 E.H.D.A.A.

Un comité E.H.D.A.A. c'est quoi ?

La plupart des gens n'en ont aucune idée; ils croient que ça s'adresse aux élèves avec des plans d'intervention.

Parents et directions forment ce comité. C'est un comité consultatif avec des règles pour des parents qui ont des enfants avec des particularités. Ce n'est pas seulement pour les parents avec des enfants handicapés.

9. Informations – Présentations

Cette année, nous avons arrimé les dates des Assemblées générales annuelles des parents avec les écoles de premier cycle.

CFER : AGA - 12 septembre 2023

ESLE : AGA - 13 septembre 2023

10. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

11. Autres sujets

Frais de déplacements

Le conseil d'établissement offre à ses membres la possibilité de réclamer des frais de gardiennage de 7\$/hre pour chaque séance ainsi que des frais de kilométrage selon le taux en vigueur au CSSDN.

Le taux horaire de gardiennage est fixé par le conseil et est révisé annuellement.

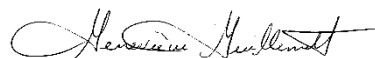
12. Levée de la séance

II EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 27.

ACCEPTÉE à l'unanimité



Sonia Bédard
Directrice



Geneviève Guillemette
Présidente

Compte rendu rédigé par Sylvie Daigle 05-07-2023
Secrétaire